

Les Echos de l'Eco

echosdeleco.com

DÉCEMBRE 2022 - N°021 / GRATUIT, NE PEUT ÊTRE VENDU

MOOV CRAZY TOMBOLA
Du 07 Novembre au 11 Décembre

TOYOTA COROLLA CROSS TOYOTA

TERRAIN AVEC TITRE FONCIER STN

Pour gagner, envoyez **MOOVFOOT** par SMS au **2022**

48 GAGNANTS chaque semaine

Moov Africa
Gabon Telecom

Interview

Blaise Abel Ezo'o Engolo Secrétaire général de la CIMA

LA CIMA

30 ANS DE PROGRESSION

La Cima (Conférence interafricaine des marchés d'assurances) est un exemple unique d'intégration de la régulation et de la supervision de l'industrie des assurances regroupant 14 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

P. 4-5

Essentiels



LE CTL : PILIER DU TOURISME AU GABON

Le Gabon a fait son entrée dans la « Gold List 2022 » du site Condé Nast Traveler en décembre 2021 qui signale le pays comme l'une des 22 meilleures destinations en 2022. La stratégie nationale du tourisme au Gabon repose sur six fondamentaux...

P. 6-7



SIKKA, PARTENAIRE D'AIR FRANCE

Créée en mai 2007, Handling Partner Gabon est l'entreprise intégrée au monde aéroportuaire du Gabon. HPG opère uniquement au Gabon, avec deux actionnaires principaux...

P.10



TIRAGE AU SORT DU JEU CONCOURS DES ÉCHOS DE L'ÉCO

Madame, Monsieur, l'heure du tirage au sort du jeu concours que nous avons lancé à l'occasion de cette fin d'année 2022 a sonné...

P.14

PLUS DE PROXIMITÉ
POUR MIEUX VOUS
SERVIR.

LIBREVILLE
• Agence Odysée - Centre ville
• Point de vente Assinco - BGFIBank Oloumi

PORT-GENTIL
• Agence Fidis - Centre d'Affaires BGFIBank



VISITEZ-NOUS SUR
WWW.ASSINCO-SA.COM >

Tél : +(241) 11 72 19 25
Email : commercial@assinco-sa.com / reclamations@assinco-sa.com
Adresse : Immeuble Odysée, Boulevard de l'Indépendance Libreville-Gabon
www.groupebgfiban.com

Assinco
LE RISQUE MAÎTRISÉ, L'AVENIR ASSURÉ

Autorité de Régulation des Transports Ferroviaires



La
au **RSE**
coeur de
nos actions



Édito

VOICI DÉJÀ L'HEURE DE VOUS SOUHAITER DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

2022 touche à sa fin et il est temps pour les Échos de l'Éco de faire le bilan des douze mois écoulés. Chaque jour est une avancée dans le développement d'un réseau dont la pluralité et l'attractivité grandissantes sont les maîtres mots.

Merci à nos fidèles annonceurs et à vous, cher lectorat, pour l'intérêt que vous nous portez, pour votre assiduité et votre participation sur les réseaux sociaux. Cette année a été un franc succès. Vous êtes toujours nombreux à nous rejoindre, à nous lire, à plébisciter nos articles, nos interviews. En conséquence, vous nous encouragez à continuer et les projets pour 2023 sont considérables. Nous vous réservons quelques surprises, de nouvelles rubriques aussi. Que vous ayez une information, un projet, une expérience intéressante à diffuser ou souhaitez simplement voir traiter un sujet en particulier, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : contact@echosdeleco.com

« On est ensemble ».

Mais en attendant, nous vous présentons l'édition de décembre 2022. À l'honneur, la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (Cima) qui a fêté en juillet 2022 ses trente ans d'activité. Cet anniversaire met sur le devant de la scène une organisation devenue un exemple d'intégration économique sectorielle qui mérite d'être connu et surtout dupliqué. Année après année, les 14 États membres ont réussi à mettre en place et à peaufiner un véritable marché commun de l'assurance. Aujourd'hui, la Cima impose ses règles comptables, règlemente, organise et contrôle l'activité de l'assurance, de la réassurance, de takaful et des intermédiaires d'assurance d'un espace économique qui s'étend sur 6,53 millions de kilomètres carré et rassemble 188 millions d'habitants.

Dans le même esprit, nous revenons sur l'ARTF (Autorité de régulation des transports ferroviaires) qui dévoile ses activités au grand public afin que nous en mesurions l'intérêt.

Par ailleurs, vous découvrirez comment se positionne le collectif du Club tourisme Libreville (ou CTL). Ce club fédère uniquement des professionnels du secteur et conjugue leurs actions avec les autorités de tutelle. Autre sujet quelque peu concomitant au tourisme, le nouveau partenariat entre Air France et HPG/Sikka, une société gabonaise. Quand on connaît le niveau d'exigence de la compagnie Air France, on ne peut que se féliciter de cette signature !

Nous vous souhaitons une bonne lecture ainsi que de très belles fêtes de fin d'année ! Prenez soin de vous.

Anne-Marie Jobin

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION JOURNALISTE

Anne-Marie Jobin
echosdeleco@gmail.com
(+241) 062 18 77 18

RESPONSABLE MULTIMÉDIA

Lylvian Lunckwey

INFOGRAPHISTE & DIRECTEUR ARTISTIQUE

Donald Ella - Studio Pixel

ASSISTANTE DE DIRECTION

Jocelyne Mouckala
(+241) 066 06 94 98

RELECTURE & CORRECTION

Michaela Rubi

INFORMATIONS LÉGALES

Sté Échos de l'Éco
RCCM : GA-LBV-01-2022-B16-00001
Déclaration de constitution d'un organe de presse accordée le 05 février 2021
Ministère de la Communication
N°: AT_MC00001/2021

PUBLICITÉ ET MARKETING

Réseau de distribution : echosdeleco@gmail.com

IMPRESSION



IMPRIMÉ À 12 000 EX



Sommaire



LE GABON DÉCAISSE 738 MILLIARDS DE FRANCS CFA EN PRODUITS IMPORTÉS AU 1^{er} SEMESTRE 2022

Selon les données de la direction générale des douanes, les produits importés ont augmenté au cours du 1^{er} semestre 2022 au Gabon, soit une dépense de 738 m^{ds} de FCFA contrairement à la même période en 2021 au cours de laquelle les importations se situaient à 615,2 m^{ds} de F CFA.

P.8

COP27 : UN PLAN EN DIX POINTS POUR RELEVER LE FINANCEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

Sur les 20 millions d'hectares de forêt que compte le territoire gabonais, 15 millions sont sous exploitation forestière. Depuis 2018, les autorités gabonaises se sont fixé le défi de certifier ces concessions forestières...



P.11



LE GABON, UN MODÈLE D'EXPÉRIMENTATION POUR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

Pour soutenir la protection, la conservation, la restauration et l'utilisation durable de la nature, l'Équateur, le Gabon, les Maldives et le Royaume-Uni interpellent la communauté internationale sur la nécessité de soutenir leur « Plan en 10 points pour le financement de la biodiversité ».

P.11

LE GABON ESPÈRE PRODUIRE 1,7 MILLION DE M³ DE BOIS DÉBITÉ EN 2023

C'est du moins l'information rendue publique dans le projet de loi de finances 2023 qui consacre ainsi une hausse projetée de 7% par rapport à la production de l'année 2021.



P.11



L'ARTF DÉVOILE SA MISSION DE RÉGULATION

L'ARTF nous tient informés de ses activités qui entraînent des répercussions directes sur nos vies, nos activités et sur l'économie du pays. En effet, que nous soyons de simples voyageurs ou des acteurs de divers secteurs industriels, des opérateurs économiques, nous sommes tous tributaires des transports, notamment la voie ferrée qui traverse le Gabon de part en part.

P.13

INTERVIEW DE MONSIEUR BLAISE ABEL EZO'O ENGOLO, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CIMA

LA CIMA : 30 ANS DE PROGRESSION

La Cima (Conférence interafricaine des marchés d'assurances) est un exemple unique d'intégration de la régulation et de la supervision de l'industrie des assurances regroupant 14 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Cette intégration permet à des entreprises d'assurance de dupliquer facilement les méthodes et process d'un État membre à l'autre. La mission de la Cima est de travailler au développement sain et harmonieux de l'industrie des assurances en assurant la protection des assurés et bénéficiaires de contrats ainsi que la stabilité financière des économies. Cette organisation a permis au secteur d'enregistrer des progrès significatifs au cours des dix dernières années. Le taux annuel moyen de croissance se situe à 6%. Les placements réalisés par les assureurs dans les économies des différents États membres se chiffrent à 2 749 milliards de F CFA en 2021.

par la Rédaction

Sur le plan de la protection des assurés et bénéficiaires de contrats, cette institution a mis en place des brigades de contrôle qui ont permis de faire évoluer positivement de nombreuses pratiques du marché en vue d'un traitement équitable des assurés et bénéficiaires de contrats. Les sinistres payés en 2021 s'élèvent à 837 milliards de F CFA. Le rôle du secrétariat général de la Cima est de mener des réflexions, d'analyser des problématiques en concertation avec toutes les parties prenantes afin d'encadrer le développement d'une industrie saine et équilibrée des compagnies d'assurance et de réassurance. L'objectif final étant d'assurer un meilleur service aux assurés et bénéficiaires de contrats d'assurance.

EE Depuis le 10 juillet 1992, date de signature du traité Cima, quel bilan pouvez-vous établir de cette institution au moment où vous apprêtez à commémorer son 30^e anniversaire ?

Pour parler de bilan, il me semble judicieux de rappeler au préalable les objectifs assignés à la Conférence interafricaine des marchés d'assurances, sur la base desquels une évaluation du chemin parcouru peut être esquissée. Le traité qui met en place cet organisme le 12 juillet 1992 à Yaoundé les fixe et les précise de manière univoque ainsi qu'il suit : renforcer la coopération dans le domaine des assurances en instituant un marché élargi et intégré de l'industrie des assurances réunissant les conditions d'un équilibre satisfaisant du point de vue technique, économique et financier ; faciliter les conditions d'un développement et d'un assainissement des entreprises d'assurance et accroître les rétentions des primes sur le plan national et sous régional ; favoriser l'investissement local des provisions techniques et mathématiques générées par les opérations d'assurance dans les conditions les meilleures au profit des pays ou de la sous-région ; poursuivre la politique d'harmonisation et d'unification des dispositions légales et réglementaires relatives aux opérations d'assurance et de réassurance ainsi qu'au contrôle des entreprises de réassurance ; poursuivre la politique de formation des



La Cima est à pied d'œuvre pour encadrer l'assurance numérique qui doit être encouragée.

cadres et techniciens d'assurance pour les besoins des entreprises et des administrations des États membres.

30 ans après sa mise en place, le bilan de l'initiative Cima est peut-être discret, mais fort élogieux. Il suffit pour s'en convaincre de constater les réalisations importantes et la qualité des résultats enregistrés. Nous n'en citerons que quelques-uns.

Le Code Cima institue la réglementation unique de la conférence. Il est disponible, toujours actualisé et largement partagé. Cet important recueil de tous les textes applicables en matière assurantielle est en vigueur depuis 1994.

Les imposants et futuristes sièges du secrétariat général de la Cima à Libreville, de l'Institut international des assurances de Yaoundé et de la Cica-Re à Lomé sont les fruits d'un ingénieux système de financement pour les deux premiers et de ressources propres pour le troisième.

Sur le plan statistique : près de 200 sociétés d'assu-

rance et de réassurance sont agréées pour un chiffre d'affaires de 1 489 m^{ds} de F CFA au 31 décembre 2021, en évolution constante. 840 m^{ds} de F CFA ont été réglés en sinistres et les provisions techniques et mathématiques avoisinent 2 450 m^{ds} de F CFA.

Concernant l'assainissement des sociétés et le renforcement de leur capacité financière et de leur solvabilité, aujourd'hui, plus de 80 % des sociétés couvrent leurs engagements réglementés et disposent d'une marge de solvabilité suffisante. Pour celles qui restent encore à la traîne, un suivi de proximité de la commission de contrôle reste très éveillé pour les accompagner afin qu'elles satisfassent aux normes. Plus d'une cinquantaine de sociétés ont vu la totalité de leurs agréments retirés. Toutes les sociétés en activité disposent du capital minimum réglementaire exigé.

La cadence de règlement des sinistres s'est améliorée, même si elle demeure perfectible. Le niveau d'investissement dans les économies et dans les instruments de placement étatiques est significatif.

Sur un tout autre plan, on note une amélioration marquée des capacités des cadres en qualité et en quantité. En effet, l'Institut international des assurances livre tous les deux ans sur les marchés une moyenne de 50 cadres et techniciens supérieurs et plus de 300 agents techniques, tous titulaires du DESS-A, du MSTA-A ou du DTA.

Au-delà de tous ces éléments, je relève un fonctionnement très harmonieux du système, sur des bases convenues et respectées par tous les États. La Cima est sans conteste une brillante réussite de coopération sous-régionale.

Mais beaucoup reste néanmoins à faire, notamment pour relever le défi de l'image ainsi que la qualité de service et des prestations vis-à-vis des assurés et bénéficiaires de contrats d'assurances, autant d'objectifs spécifiques dont je charge le secrétariat général et les organes spécialisés.

EE L'innovation technologique est à l'origine de l'assurance dématérialisée, de l'introduction de nouveaux produits et de nouveaux



PORTRAIT DE MONSIEUR
BLAISE ABEL EZO'O ENGOLO

Titulaire du diplôme de l'Institut des assurances de Tours (1988) et d'un 3^e cycle en assurances obtenu en 1989 à l'université François Rabelais de Tours, en France, Blaise Abel Ezo'o Engolo commence une longue carrière au sein du ministère des Finances du Cameroun qui le conduit, après avoir occupé les fonctions d'inspecteur n°3 puis n°1 et de sous-directeur des agréments et de chef de la brigade nationale, aux fonctions de directeur national des assurances du Cameroun de 2015 à 2020. En 2021, il est nommé secrétaire général de la Cima. En marge de son parcours au sein de l'administration publique, Blaise Abel Ezo'o Engolo assume plusieurs responsabilités au sein de l'industrie de l'assurance en Afrique. D'abord administrateur au conseil d'Africa-Re, il intègre ensuite le conseil d'administration de la Cica-Re en tant qu'administrateur puis président du conseil d'administration. Il a également été membre titulaire de la commission régionale de contrôle des assurances ; membre et président du comité des experts de la Cima puis administrateur de l'Institut international des assurances, président du conseil et président de jurys dans cette institution de formation. Président de l'organe de décision de la Carte rose Cemac du Cameroun, Blaise Abel Ezo'o Engolo est aussi enseignant à l'École nationale d'administration et de magistrature (Enam) du Cameroun.

Fort de ce riche parcours dans le secteur des assurances, il bénéficie de la reconnaissance des hautes autorités de son pays qui ont alors proposé sa candidature auprès de leurs homologues de la zone franc. Il devient ainsi le quatrième secrétaire général de l'autorité de régulation des assurances, la Cima.

canaux de distribution d'assurances. La réglementation a-t-elle évolué pour en tenir compte ?

L'innovation technologique tient en effet une place de plus en plus importante et centrale avec, notamment, la dématérialisation de la plupart des activités humaines favorisée par la technologie numérique. L'industrie des assurances n'échappe pas à cette évolution sans retour. On observe non seulement l'émergence de nouveaux produits, mais aussi d'autres opérateurs qui se déploient en marge des systèmes clas-

siques. Les nouveaux modes de distribution dématérialisés touchent un large panel d'assurables. En particulier la microassurance, qui vise à satisfaire les besoins des personnes exclues de la finance classique du fait de leur faible niveau de revenu, semble porteuse de tous les espoirs dans la stratégie d'inclusion financière. Le téléphone portable et les sociétés de téléphonie mobile envahissent progressivement un espace sans limites au regard de la facilité et de l'allègement des procédures des transactions financières de ces outils.

Mais tout cela n'est pas sans risques pour les usagers du système financier dans son ensemble et au-delà, pour les économies de nos pays. En l'absence de capacités permettant de contrôler les flux et mouvements (primes collectées, sinistres payés, résultats enregistrés, etc.), l'innovation technologique pourrait malheureusement se muer en une sérieuse menace pour nos populations.

La Cima est à pied d'œuvre pour encadrer l'assurance numérique qui doit être encouragée. Il s'agit à ce stade de bâtir une réglementation suffisamment souple et intégrative de la dynamique, des process et réalités du numérique. Une démarche de benchmarking pourrait permettre de s'approprier les expériences réussies d'autres espaces économiques.

EE **La perception de l'assurance est assez négative auprès de l'opinion de la sous-région et la Cima n'est pas très connue pour une institution de son rang. Qu'est-il prévu pour améliorer la notoriété de l'institution et développer l'attrait du public pour les assurances ?**

Le secteur des assurances dans la sous-région souffre en effet, à tort ou à raison, d'une image assez contrastée auprès du grand public. Cette situation résulte de la conjonction d'un certain nombre de facteurs dont certains sont intrinsèques à la profession et d'autres indépendants de la volonté des assureurs.

Le premier d'entre eux est relatif à la qualité du service aux assurés, au refus de prendre en charge certains sinistres et aux délais trop longs dans le règlement des sinistres. Ces situations ne relèvent pas toujours de manœuvres sibyllines des compagnies d'assurance ainsi que le grand public le perçoit

parfois. Très souvent, l'assuré/victime peut être à l'origine du glissement des délais de paiement, de même que les autres institutions qui interviennent dans le processus d'indemnisation (établissement des constats, experts, etc.).



Le taux de pénétration de l'assurance dans les économies de la zone avoisine à peine les 2 %.

Par ailleurs, une communication insuffisante du côté des assureurs contribue tout autant à la dégradation de leur image.

En tout état de cause, l'ensemble du système de la Conférence est mobilisé pour améliorer significativement la cadence de règlement des sinistres et la qualité du service aux assurés. Des avancées importantes ont été faites dans ce sens. Nous devons poursuivre ces efforts pour que les engagements au cœur du métier de l'assurance soient tenus en temps et en quantum.

S'agissant de la notoriété de notre organisation, l'intérêt d'une meilleure visibilité de la Conférence est certain et le bénéfice d'un positionnement affirmé au rang des grandes institutions de supervision des assurances et du secteur financier est incontestable. Nous pensons qu'une révision de la stratégie de communication et une densification des actions permettant une meilleure connaissance du secteur des assurances par le public sont incontournables. Nous y travaillons déjà.

EE **Comment interprétez-vous la non-adhésion à la Cima de 40 pays du continent africain sur les 54 qui le composent ?**

Ainsi que le stipule l'article 60 du traité qui institue la Cima, la Conférence interafricaine des marchés d'assurances est ouverte à tous les pays qui le souhaitent. Les seules conditions exigées portent sur la ratification des instruments d'adhésion.

Je voudrais simplement observer que le périmètre de compétence de la Conférence s'ajuste et pourrait s'expliquer par une communauté et une proximité historique, linguistique et économique des pays membres qui, pour la plupart, sont également membres de la zone franc, de la Cemas et de l'Uemoa.

Je voudrais également relever que l'expérience Cima est admirée et sollicitée régulièrement par d'autres zones économiques en Afrique. Cela indique clairement une volonté convergente vers des espaces intégrés, vers la recherche d'ouvertures et de rapprochements intra-, ou extra-zones. Aujourd'hui 14, demain un peu plus ? Nous l'espérons.

EE **Le monde change et nous sommes tous susceptibles d'être confrontés à des cyberattaques, à des dégâts liés aux conditions climatiques, à d'éventuelles nouvelles pandémies, etc. Quelle est votre analyse ? Comment affrontez-vous ces nouvelles réalités ?**

Le rôle de l'assurance est précisément d'apporter la réponse sécuritaire dans ces situations redoutées, quelles qu'en soient la nature et l'ampleur. Mais il faut intégrer la dimension et l'échelle. Bien que la technique assurantielle soit fondée sur un système



●●● **Siège de la Cima à Libreville.**

de partage mutuel, on arrive assez vite à la rupture de capacité lorsque le sinistre dépasse les prévisions de l'assureur. On observe ainsi très souvent des exclusions de garantie du fait du caractère pandémique, catastrophique ou climatique des sinistres. Les assureurs et réassureurs sont très engagés dans le renforcement de leurs capacités financières et de leurs outils de prévision et d'analyse.

EE **Comment évaluez-vous l'impact de la pandémie de covid-19 sur le secteur des assurances et réassurances sur le marché de la zone Cima ? Peut-on faire un bilan à ce jour ? La relance est-elle annoncée ?**

Il me semble judicieux de distinguer l'impact de la pandémie sur le cœur de métier et son impact connexe et indirect sur le secteur global des assurances dans la zone.

En ce qui concerne le cœur de métier, c'est-à-dire les prestations liées à l'application directe des contrats, jusqu'ici, l'impact de la covid-19 est resté mitigé. On observe une certaine résilience et même globalement une croissance du chiffre d'affaires des sociétés vie et non-vie (+4,8 % en 2020 par rapport à 2019). Cette résilience pourrait s'expliquer par le principe de la technique assurantielle qui exclut la prise en charge les sinistres de nature pandémique. En effet, une fois déclaré, l'état de pandémie entraîne des restrictions à l'accessibilité aux prestations d'assurance et exclut généralement de la couverture des contrats les sinistres y relatifs.

Cependant, s'agissant des effets indirects de la pandémie qui ont touché tous les pans des économies de notre zone, ils sont consécutifs à la baisse d'activité parfois substantielle connue par de nombreuses entreprises assurées. Dans le secteur du tourisme par exemple, plusieurs exploitations assurées ont dû cesser leurs activités.

Je souligne néanmoins que les sociétés d'assurance et leurs associations ont pris la résolution judicieuse de se tenir à

l'écoute des assurés et de réviser les clauses exclusives de couverture de leurs contrats d'assurance maladie. Pour leur part, les régulateurs ont incité les sociétés à mettre en place formellement des plans de continuité des activités pour faire face à l'éventualité d'une rupture d'équilibre de leur portefeuille consécutive à la pandémie.

S'agissant de la relance du secteur des assurances, comme vous le savez, cette industrie est étroitement liée aux autres activités économiques et en dépend. Lorsque l'économie va bien, les assurances se portent bien aussi. La reprise de l'activité économique engagée augure de manière quasi automatique celle des assurances.

EE **La prime totale d'assurance de la zone Cima est estimée à environ 2,3 mds d'euros. Plusieurs analystes estiment que cette performance est en deçà du potentiel réel du marché Cima. Selon vous, comment s'explique ce faible taux de pénétration ? Que fera votre institution sous votre direction en vue d'une amélioration ?**

Le besoin de couverture en Afrique est largement non satisfait, du moins en ce qui concerne les couches les plus défavorisées, c'est-à-dire à faibles revenus. Le taux de pénétration de l'assurance dans les économies de la zone avoisine à peine les 2 %. Cette situation est liée tant à des facteurs historiques et sociologiques que techniques et économiques.

De manière générale, l'assurance africaine doit faire sa mue sur les plans organisationnels, fonctionnels et processuels. Elle ne peut rester à la traîne des canons de référence mondiaux et des contraintes de qualité et de transparence ni se maintenir en marge du grand wagon de l'inclusion financière, de la dématérialisation et de ses exigences ●

DATES HISTORIQUES DE LA CIMA

- **27 juillet 1962** : signature de la convention portant création de la Conférence internationale des contrôles d'assurances (Cica) entre 13 États – Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Madagascar et France – dont le siège est à Paris ;
- **27 novembre 1973** : signature d'une nouvelle convention remplaçant la précédente sans les participations de la France et de Madagascar ;
- **1976** : transfert du siège de la Cica de Paris à Libreville (Gabon) ;
- **20 septembre 1990** : constat de la crise de la Cica aboutissant à la signature de la Convention de coopération pour la promotion et le développement de l'industrie des assurances (CCDPIA) qui se caractérise par la création d'un Conseil des ministres des Assurances (CMA) et d'une Commission interétatique de contrôle des assurances ;
- **25 avril 1991** : à l'initiative des ministres des Finances de la zone franc réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), un groupe de travail fait germer l'idée d'une organisation intégrée de l'industrie des assurances ;
- **10 juillet 1992** : signature du traité instituant une organisation intégrée de l'industrie des assurances dans les États africains avec pour organisme communautaire la Conférence interafricaine des marchés d'assurances, ou Cima, à Yaoundé (République du Cameroun), par les gouvernements des 14 États membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée équatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo. Les Comores ne ratifient pas le traité.
- **20 avril 1994** : entrée en vigueur du traité Cima qui prévoit l'adhésion de tout autre État africain qui le désire ;
- **15 avril 2002** : le nombre des États membres de la Cima passe de treize (13) à quatorze (14) avec l'adhésion de la Guinée-Bissau.

INTERVIEW DE MADAME JOCELYNE HALAJKO
PRÉSIDENTE DU CLUB TOURISME DE LIBREVILLE

LE CTL : PILIER DU TOURISME AU GABON

Le Gabon a fait son entrée dans la « Gold List 2022 » du site Condé Nast Traveler en décembre 2021 qui signale le pays comme l'une des 22 meilleures destinations en 2022. La stratégie nationale du tourisme au Gabon repose sur six fondamentaux : rénover le cadre institutionnel et légal du tourisme et renforcer la gouvernance touristique au Gabon ; mettre en valeur les ressources humaines ; créer l'offre touristique et une marque forte de la destination ; garantir un financement pérenne ; créer des zones d'intérêt touristique ; développer les infrastructures et mettre aux normes les équipements touristiques. Tels sont les grands axes clairement définis qui entrent en parfaite adéquation avec le PAT. Les études prouvent que si le Gabon investit dans l'écotourisme autant qu'il l'a fait dans le secteur pétrolier, il pourrait potentiellement connaître un succès plus important et plus durable à long terme, de l'ordre de 3 % du PIB.

par Anne-Marie Jobin



Nous sommes dans l'attente des décrets et gardons l'espoir qu'ils retiennent l'attention.

Par conséquent, oui les issues de nos relations sont fructueuses, mais irrégulières. Les bases d'une coopération existent et la volonté d'avancer ensemble est incontestable depuis que nous avons un ministère dédié exclusivement au tourisme. Nous sommes persuadés que les relations public-privé sont amenées à être renforcées parce que ce sont les privés qui gèrent le tourisme. Un exemple récent : grâce à la contribution et à la participation du réseau CTL, notamment avec le soutien de Trans'Akanda, des enfants des écoles du Grand-Libreville sont invités à visiter le pavillon Gabon de l'exposition universelle de Dubaï implanté à la Baie des Rois. C'est une première approche qui a pour objectif de sensibiliser les enfants en leur faisant prendre conscience des immenses richesses naturelles du Gabon. La faune composée notamment d'éléphants, de baleines, de gorilles et une forêt riche d'espèces rares, etc. sont autant d'atouts d'une valeur inestimable. Ils sont davantage valorisés, vantés par les étrangers internationaux que par les Gabonais. Nous souhaitons inverser la tendance en incitant les nationaux à redécouvrir leur pays.

EE Votre secteur a été particulièrement touché par la pandémie de covid-19.

De quelle façon ? Quelles ont été vos actions pour défendre vos adhérents et quels sont les résultats de vos démarches ?

La pandémie de covid-19 a causé de nombreuses pertes en vies humaines, mais aussi la disparition de structures qui n'ont pas réussi à tenir le choc ! Sans réel accompagnement, les opérateurs ont dû se battre seuls pour survivre et bon nombre ont mis la clé sous la porte.

Nous avons obtenu quelques moratoires de paiement avec la CNSS, la CNAMGS, la SEEG ou les impôts, mais aucun allègement des charges pour compenser les longs mois de fermeture imposés durant lesquels nous avons tous tenté de respecter les recommandations du chef de l'État : ne pas licencier.

Nous avons aussi tenté de modérer les relations avec les créanciers. Cela dit, la pandémie a permis de gonfler l'effectif du Club. L'union faisant la force, beaucoup ont espéré recevoir des indemnités par le biais de notre association. Malgré nos efforts, nous n'avons rien obtenu.

EE Aujourd'hui, combien le CTL compte-t-il de membres ? Outre l'hôtellerie, la restauration, quels autres corps de métier adhèrent au CTL ?

Aujourd'hui, le CTL compte environ 80 membres parmi lesquels, outre des hôtels et des restaurants, l'aéroport de Libreville, des compagnies aériennes, des agences de voyages et des agences d'événementielles, des centres de loisirs, des compagnies de transport, des écoles

Créé en 2018, le Club tourisme de Libreville (CTL) a pour vocation initiale de réunir l'ensemble des professionnels du tourisme, quel que soit le secteur concerné : hôtellerie, restauration, loisirs, etc. Le fondamental de ce club réside dans l'échange entre les opérateurs et le Gouvernement avec pour dénominateur commun le développement du tourisme. Cela nécessite de s'appuyer sur des lois qui régissent le domaine dans tous ses aspects. Créer un écosystème, travailler avec et pour le respect de l'environnement et des populations locales, promouvoir le Gabon et ses richesses, élargir l'économie circulaire sont autant de valeurs centralisées par le CTL. Madame Jocelyne Halajko, propriétaire de l'hôtel Nomad à Libreville, est aussi présidente élue du Club tourisme de Libreville. Comment traiter un sujet sur le tourisme sans aller l'interroger ? Nous la remercions de nous avoir reçus.

EE Madame la Présidente, quelles sont les avancées notables que vous reprenez depuis votre prise de fonction au CTL ?

Depuis ma prise de fonction en janvier 2019, nous avons réussi à créer une véritable solidarité entre les membres du CTL. Avant 2018, nous ne nous fréquentions pas et fonctionnions en vase clos. Mais aujourd'hui, la donne a changé, nous avons réellement créé un réseau de networking. Nous parlons d'une même voix et sommes à présent identifiés comme un interlocuteur de poids vis-à-vis des pouvoirs publics.

Ce secteur a besoin de plus de visibilité pour réussir à sensibiliser un maximum d'acteurs ainsi que le grand public. La transversalité du tourisme touche en effet de multiples secteurs d'activités. L'impact de leur développement entraînerait une réper-

cussion socioéconomique favorable non négligeable sur le pays.

EE Si vous deviez mesurer la qualité de vos relations avec votre ministère de tutelle, comment l'exprimeriez-vous ? Selon vous, votre collaboration est-elle fructueuse, pourrait-elle l'être davantage ? Êtes-vous sollicitée pour des prises de décision, de position ?

Le CTL entretient des relations naturellement bonnes avec son ministère de tutelle. Une synergie bilatérale est essentielle pour que les objectifs visés respectivement soient atteints.

Cependant, il nous semble très opportun d'être davantage impliqués à l'avenir, notamment dans l'organisation de grands événements. Nous serions à même de collaborer et de contribuer à une organisation plus efficiente si nos

propositions étaient prises en compte.

Par ailleurs, il s'avère que nos avis ne sont pas validés malgré une consultation. À titre d'exemple, en octobre 2019, nous avons été sollicités sur la nouvelle loi à l'Assemblée nationale. Nous avons élaboré et proposé un mémorandum portant sur 9 points litigieux qui n'a fait l'objet d'aucun retour.

Dans les grandes lignes, il s'agit : 1- Du principe de la libre concurrence : libéralisation des prix, fin de l'homologation des prix, fin de l'affichage des prix ; 2- De la classification : classification obligatoire des hôtels et des restaurants par un organisme privé habilité 3- Des titres administratifs dépendant de la compétence du guichet unique pour plus de flexibilité 4- Des travaux et infrastructures. Ils doivent ressortir de la compétence du ministère chargé de l'Urbanisme et de la compétence du guichet unique dans ses modalités d'exécution 5- Des autorisations d'ouverture d'établissement en conformité avec les engagements de la Charte nationale du tourisme 6- De l'emploi et de la main-d'œuvre : facilitation des autorisations d'emploi pour les étrangers, pour les postes de travail non pourvus au Gabon, renforcement des capacités du personnel local 7- Des exonérations fiscal-douanières : mesures incitatives cardinales retenues lors des Rencontres nationales du tourisme dédiées à la validation de la stratégie nationale du tourisme 8- De la TVA à 5 % : mesure incitative cardinale retenue lors des Rencontres nationales du tourisme 9- Des innovations proposées : création d'un guichet unique centralisateur de toutes les démarches administratives, création d'un fonds de garantie, d'une école de tourisme.

Nous sommes dans l'attente des décrets et gardons l'espoir qu'ils retiennent l'attention.

de formation professionnelle ainsi que le collectif des établissements de nuit. Tous ces opérateurs sont motivés par le même objectif : développer le tourisme au Gabon en améliorant l'offre touristique.

EE Existe-t-il un office du tourisme au Gabon ?

Non, mais il existe une autre institution chargée des mêmes missions qu'un office national du tourisme. Il s'agit de l'Agence gabonaise de développement et de promotion du tourisme et de l'hôtellerie (Agatour). Son rôle est effectivement d'accompagner les opérateurs dans le développement et la promotion du tourisme en territoire gabonais.

Cependant, en juillet 2019, lors des rencontres nationales du tourisme, la création d'offices de tourisme a été prévue. Ces structures autonomes, une dans chaque province, seront placées sous la tutelle des conseils locaux et fédéreront l'ensemble des acteurs au niveau local. Avec les administrations compétentes, nous apporterons notre contribution, notre expérience nécessaire au bon fonctionnement de ces offices de tourisme.

C'est aussi pour cette raison que le CTL est appelé à devenir le CTG - Club tourisme du Gabon - pour pouvoir fédérer dans les neuf provinces du pays.

EE Quels sont vos rapports avec la FEG (Fédération des entreprises du Gabon) ?

La FEG nous a contactés. À la suite d'une réunion de travail au cours de laquelle ses représentants ont expliqué le nouveau mode de fonctionnement de cette institution, nous avons décidé de devenir membres à titre collectif. « Ensemble, on est plus fort et on va plus loin. » Cette devise nous convient parfaitement. Nous ne doutons pas de leur volonté d'intégrer le secteur du tourisme dans leurs démarches. Ils sont conscients et convaincus du potentiel exponentiel du développement économique de ce secteur.

EE Quels sont vos objectifs ?

Plaidoyer sur la réduction de la TVA ; rétablir un équilibre financier, car le secteur est dévasté ; contribuer à la consolidation de l'offre touristique ; créer un site web CTL ; participer au développement du tourisme local en créant des offres préférentielles pour les Gabonais, par exemple la visite des monts de Cristal avec Molbo tours ; mettre en place un bon système de formation professionnelle : un partenariat est en cours dans le cadre du Prodece (projet de développement de compétences), des formations sont dispensées, mais nécessitent d'être affinées ; travailler également à

davantage de logique dans les contrôles, quels qu'ils soient : l'Agasa (Agence gabonaise de sécurité alimentaire) est un organisme officiel, légalisé et compétent chargé de superviser tous les contrôles d'hygiène sanitaire. Les agents professionnels remplissent leur rôle et mènent leurs missions dans les règles, ce qui nous convient parfaitement. En conséquence, nous estimons que les contrôles intempestifs de la mairie, du ministère de la Santé, de l'Agriculture, etc. sont abusifs ; continuer à travailler avec les autorités pour

une entrée plus facile, mais contrôlée des touristes. En cela, le e.visa est une bonne avancée. Avant la pandémie, ce service était remarquablement efficace. Aujourd'hui, il faut le réactiver et ouvrir plus facilement les portes du Gabon. Pour cela, il faudrait une annonce officielle de la levée des mesures covid ; organiser un « stand Gabon » pour les salons afin d'offrir au Gabon une meilleure visibilité à l'international et travailler le sujet en synergie avec la tutelle et toutes les parties prenantes. L'exemple du pavillon

créé pour l'exposition universelle de Dubaï, démontable et remontable, aujourd'hui visible à la Baie des Rois, pourrait être un bon support ; réussir à obtenir un accompagnement de l'État et des banques par l'obtention de crédits à taux réduits.

EE Souhaitez-vous ajouter une information ?

Juste une précision : le CTL n'est pas un syndicat, mais un club composé de professionnels du tourisme issus du secteur privé •

LE TOURISME EST-IL UN LEVIER DE CROISSANCE SOUS-ESTIMÉ ?

Le tourisme dans le monde selon WTTC, le Conseil mondial du voyage et du tourisme.

La contribution du secteur des voyages et du tourisme au PIB mondial atteindra probablement 8,6 billions de dollars en 2022. Le tourisme est un puissant vecteur de croissance économique et de création d'emploi à travers le monde. Cependant, sa contribution au PIB mondial pourrait n'atteindre que 6,4 % en 2023 par rapport au niveau d'avant covid.

En 2019, avant que ne frappe la pandémie, le secteur des voyages et du tourisme a généré près de 9,2 billions de dollars pour l'économie mondiale. Mais en 2020, la pandémie a entraîné un arrêt presque complet du secteur et provoqué une chute massive de 49,1 %, représentant une perte considérable de près de 4,5 billions de dollars.

Les recherches du WTTC montrent que la contribution du secteur pourrait atteindre plus de 330 millions d'emplois au niveau mondial, soit 1 % en dessous des niveaux d'avant la pandémie et en hausse de 21,5 % par rapport à 2020, ce qui représente 58 millions d'emplois supplémentaires.

Les fêtes sont plus belles chez SANgel

SANgel

SANgel

Facebook icon, Instagram icon

LE GABON DÉCAISSE 738 MILLIARDS DE FRANCS CFA EN PRODUITS IMPORTÉS AU 1^{er} SEMESTRE 2022

Selon les données de la direction générale des douanes, les produits importés ont augmenté au cours du 1^{er} semestre 2022 au Gabon, soit une dépense de 738 m^{ds} de F CFA contrairement à la même période en 2021 au cours de laquelle les importations se situaient à 615,2 m^{ds} de F CFA.

« Cette évolution est tirée principalement par la hausse des commandes adressées à la France, à la Belgique, au Brésil et à la Grande-Bretagne nonobstant un repli des commandes vers la Chine, les États-Unis, les Émirats arabes unis, l'Indonésie et le Maroc », explique le ministère gabonais de l'Économie.

En effet, il ressort que cette hausse est essentiellement soutenue par l'augmentation de la demande en produits alimentaires, outillage, machines, appareils mécaniques et produits de consommation non alimentaires, ainsi que l'importation de biens intermédiaires et de biens de consommation finale respectivement en hausse de 21,1 % et 11 % au cours de la période sous revue.

Selon les autorités gabonaises, les achats de biens de consommation finale sont passés de 241,6 m^{ds} de F CFA à 267,6 m^{ds} de F CFA au cours des deux périodes. Cependant, au cours du premier semestre 2022, les importations de l'énergie (pétrole et gaz) n'ont pas suivi la même tendance haussière. Bien au contraire, elles ont enregistré une baisse considérable de 53,6 %, passant de 31,2 m^{ds} de F CFA à 14,5 m^{ds} de F CFA à fin juin 2022.



contrôlez votre budget carburant en toute sécurité

Carte multi-usages

Sécurisée

Personnalisable



PRENONS LA ROUTE ENSEMBLE

J'ai été recruté et formé dans mon pays.

ALIM KAMATE,
AGENT TRANSIT

OFFRIR *plus* À LA JEUNESSE AFRICAINE

Avec 21 000 collaborateurs sur le continent Africain, Bolloré Transport & Logistics a fait de l'emploi local une priorité. Grâce à une politique RH forte en matière de relation écoles, d'accueil de stagiaires et d'alternants et de formation continue du personnel, 99% de nos collaborateurs sont employés dans leur pays.

NOUS FAISONS BIEN *plus* QUE DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

INTERVIEW DE OLIVIER BERNI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE HPG SIKKA, PARTENAIRE D'AIR FRANCE

Créée en mai 2007, Handling Partner Gabon est l'entreprise intégrée au monde aéroportuaire du Gabon. HPG opère uniquement au Gabon, avec deux actionnaires principaux, le FGIS (Fonds gabonais d'investissements stratégiques ; 42 %) et la Société R-Logistic (39 %). En avril 2021, HPG crée un département baptisé Sikka. Son rôle : améliorer et faciliter les diverses formalités des voyageurs en proposant une gamme de services annexes qui s'adressent à tous les voyageurs de toutes les compagnies aériennes. Décembre 2022, Sikka devient le partenaire officiel d'Air France. Quand on connaît le niveau d'exigence de la compagnie Air France, il est légitime que nous souhaitions en savoir davantage sur ce partenariat. Nous avons rencontré Monsieur Olivier Berni, directeur général de HPG.

par Anne-Marie Jobin

EE Monsieur Berni, quelles sont les offres de services que vous proposez à vos clients ?

HPG fournit aux compagnies aériennes des services d'assistance en escale liés à l'enregistrement des passagers, de leurs bagages, à la prise en charge des personnes à mobilité réduite, au chargement des avions, au nettoyage des avions et à toutes les opérations sur les pistes relatives au repoussage et au placement des appareils. Hormis la compagnie Afrijet et DHL qui s'auto-assistent, HPG est le trait d'union avec toutes les activités qui se déroulent sur les pistes. Nous ne sommes pas responsables des avitaillements des avions en kérosène, mais nous avons la charge de la transmission des ordres et de tout déplacement relatif à la sécurité.

EE Quel est l'effectif de HPG ?

Au 31 décembre, nous comptons 300 collaborateurs, dont 125 femmes et 175 hommes. Nous sommes opérationnels H24 et 7/7j. Des équipes de nuit et des personnels spécifiques peuvent être appelés pour répondre aux urgences. Par notre concession avec l'État, nous avons une obligation de service public. En conséquence, même s'il n'y a aucune activité de nuit prévue, nous nous devons d'assurer une présence pour pallier tout problème éventuel. Par exemple, il y a peu, une personne a eu un malaise dans un avion qui survolait le Gabon. Pour que le malade reçoive les soins nécessaires, nous étions présents à l'atterrissage, alors même qu'il n'était pas prévu. Il s'agit donc d'être opérationnels, quelles que soient les situations.

EE Quel est le nombre de compagnies aériennes qui desservent Libreville ? Quelles sont-elles ?

L'aéroport accueille actuellement 13 compagnies aériennes, car 3 ont suspendu momentanément leur desserte (Air Burkina, Sky Mali, LAG) : Air France, Turkish Airlines, Ethiopian Airlines, Air Sénégal, Asky, Rwandair, Air Côte d'Ivoire, Equafight, Transair, CamairCo, Royal Air Maroc, Ceiba et Mauritanian Airlines. Au 31 octobre 2022, ces compagnies ont enregistré 2 218 mouvements et

311 118 passagers cumulés (départs et arrivées). Les vols cargo, privés ou d'État, représentent à cette même date 3 263 mouvements.

EE HPG a signé un accord de partenariat avec Air France pour le compte de Sikka. Le niveau d'exigence de cette compagnie n'est pas un secret. En quoi consiste ce partenariat ?

Ce partenariat est un réel avantage, un profit pour les passagers Air France possesseurs d'une carte Flying Blue. En effet, il s'agit de créditer des miles à tous les détenteurs de ces cartes utilisant les services de Sikka, au départ comme à l'arrivée de Libreville, quelle que soit la compagnie sur laquelle ils voyagent.



Au Gabon, plus de 20 000 cartes Flying Blue sont identifiées. Ce qui est un ratio unique au monde.

La base de cette dotation correspond à 3 miles pour 650 F CFA ou un euro dépensé. Bien entendu, la quantité est fonction du pass Sikka acheté : Silver, Gold ou Platinum. Nous sommes fiers de ce partenariat à ma connaissance unique sur le continent sur ce type d'activité. Nous devenons ainsi le premier partenaire sur l'Afrique centrale. Nous ne doutons pas de la raison d'être de ce partenariat sachant qu'au Gabon, plus de 20 000 cartes Flying Blue sont identifiées. Ce qui, au regard de la démographie, est un ratio unique au monde. Donc, l'intérêt pour Sikka est, à minima, de doubler sa clientèle.

EE Vous travaillez avec toutes les compagnies aériennes n'est-ce pas ? Qu'est-ce qui différencie vos services dispensés aux voyageurs d'Air France par rapport aux autres ? Une priorité ? Un tarif ?

Aucune différence, aucune sélection, tous les voyageurs sont pour nous des personnes à qui l'on doit un service et tous sont traités individuellement avec la

même attention. En revanche, seuls les titulaires de carte Flying Blue bénéficient de miles, mais cela n'est pas un service, c'est une fonction qui nous incombe, relative au partenariat qui fait l'objet de ces précisions. Dans un futur proche, les possesseurs de ces cartes pourront aussi payer les services Sikka avec des miles.

EE Les services Sikka sont en place depuis avril 2021. Le succès est-il à la hauteur de vos attentes ?

Oui, les services Sikka remportent un vif succès et se développent rapidement. Nous regrettons de passer beaucoup de temps à batailler pour lutter contre les personnes qui offrent des facilitations sans autorisation. Il n'y a aucune équité dans le traitement de ces services qui sont proposés par des opérateurs sans aucune formation, aucune assurance, qui ne payent aucune redevance à l'autorité aéroportuaire, aucun impôt. À cet effet, nous collaborons avec l'Office national de sûreté et de facilitations des aéroports gabonais (ONSFAG) pour remettre les choses en ordre.

EE Selon vous, quelle est la marge de progression de Sikka ?

Elle est très importante au regard de l'image du Gabon qui est de plus en plus valori-



sée à l'international. Entre les promotions, la représentation à l'exposition universelle de Dubaï qui a suscité une attention et une curiosité particulières, la création d'un ministère exclusivement dédié au développement du tourisme, au dynamisme du Club tourisme de Libreville, à la réouverture de e.visa, aux lodges ouverts depuis peu, etc., autant d'atouts pour que la fréquentation de l'ADL prospère. Le département Sikka est jeune et durant cette 1^{re} année de fonctionnement, nous avons peaufiné notre approche commerciale. Nous signons à présent des contrats avec des entreprises, avec des responsables d'organisations d'événements, des ONG, etc.

Par ailleurs, si HPG n'est installé qu'au Gabon, les services Sikka intéressent des aéroports tels que Brazzaville, Douala, Conakry, Malabo, etc. Par consé-

quent, Sikka pourrait élargir son activité en créant une franchise, une licence de marque, ce qui exigerait l'application de nos process, du port de nos uniformes, le respect d'une charte globale, etc. Ce projet est à l'étude, nous y reviendrons.

EE Quel est le nombre de personnes employées par Sikka ? Comment sont-elles formées ?

Aujourd'hui, 35 personnes composent l'effectif. Elles suivent des formations commerciales, sur la qualité des services ainsi que des formations obligatoires et réglementaires relatives à la sécurité, à la sûreté et à l'assistance aéroportuaire, et ce de manière régulière. La majorité de nos hôtesses sont bilingues, voire trilingue. Grâce à leur professionnalisme, Sikka ne peut que prospérer ●



COP27 : UN PLAN EN DIX POINTS POUR RELEVER LE FINANCEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

Pour soutenir la protection, la conservation, la restauration et l'utilisation durable de la nature, l'Équateur, le Gabon, les Maldives et le Royaume-Uni interpellent la communauté internationale sur la nécessité de soutenir leur « Plan en 10 points pour le financement de la biodiversité ».

L'objectif de ces quatre pays est de galvaniser le soutien politique aux actions qui doivent être prises dans l'ensemble de la société et de l'économie mondiale pour combler le déficit de financement de la nature au cours de la prochaine décennie afin, selon eux, de soutenir l'ambitieux Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 (CDB) et de gérer les risques importants liés à la perte de biodiversité pour l'économie mondiale, la santé publique et la sécurité.

Lancé en septembre 2022 lors de l'événement de haut niveau « Countdown to CBD COP15: Landmark Leaders Event for a Nature Positive World » organisé parallèlement à la 77^e Assemblée générale des Nations unies, ce plan fait un tour d'ho-

rizon des flux financiers internationaux, des synergies avec le financement du climat, des subventions néfastes, de la mobilisation des ressources nationales, de la contribution du secteur privé, de la philanthropie, des banques multilatérales de développement (BMD) et institutions financières internationales (IFI), de l'accès aux fonds, du Fonds monétaire international et des partenariats pour la biodiversité.

La mise en place de ce plan se fonde sur le constat selon lequel « le niveau actuel de financement de la biodiversité et les mécanismes institutionnels actuels permettant de valoriser et d'investir dans la biodiversité n'atteignent pas l'échelle nécessaire ». Pour les pays signataires, il s'agit de s'engager à renforcer tous les moyens

financiers et non financiers de mise en œuvre, transformer les secteurs économiques et financiers, intégrer efficacement la biodiversité dans l'ensemble des politiques, programmes et plans sectoriels et intersectoriels, et préserver le bien-être des personnes et de la planète.

Cette prise de conscience tient à ce que la nature, qui est notre source de vie, la base de presque tout ce que nous apprécions, n'est ni estimée à sa juste valeur ni protégée par nos systèmes économiques et politiques. Par conséquent, elle est détruite à outrance, à un rythme sans précédent, plongeant la planète dans l'une des crises d'extinction les plus dramatiques de l'histoire.

Pourtant, le déclin mondial de la biodiversité présente des



risques fondamentaux pour le bien-être humain. Il menace notre sécurité alimentaire et hydrique, met en péril notre santé physique et mentale, affaiblit nos économies, accroît la fragilité, augmente le risque de conflits, exacerbe la crise climatique et dégrade la beauté du monde naturel que nous

partageons avec toutes les créatures. Discuté lors de la COP27 à Charm el-Cheikh en Égypte, ce plan interpelle la responsabilité de tout un chacun : pays, institutions, entreprise du secteur privé, ONG, associations, tiers, etc ●

Source : La Lettre Verte

LABELLISATION FSC

LE GABON, UN MODÈLE D'EXPÉRIMENTATION POUR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

Sur les 20 millions d'hectares de forêt que compte le territoire gabonais, 15 millions sont sous exploitation forestière. Depuis 2018, les autorités gabonaises se sont fixé le défi de certifier ces concessions forestières. Au Gabon, le FSC (Forest stewardship council) joue un rôle stratégique dans ce processus. Son intervention pourrait servir de modèle à plusieurs pays du continent.

« Qu'est-ce que la certification forestière ? Comment ce processus contribue-t-il à la gestion durable des forêts ? Pourquoi un pays ou une entreprise doivent-ils souscrire à ce processus ? En quoi est-ce une exigence dans un processus de lutte contre les changements climatiques ? Au Gabon, si ces questions sont au cœur des préoccupations des ONG, des entreprises, des populations et des tiers, la certification est un système de gestion responsable des forêts qui garantit le respect des normes en vigueur sur le plan national et international », explique Georges Akwah Neba, coordinateur régional du FSC, dans un podcast intitulé « Six pieds sur terre » proposé par l'AFD et *Courrier international*.

Le Gabon, qui a souscrit à ce processus pour la certification de ses concessions forestières, a tissé depuis quelques années un partenariat avec l'association du FSC qui a établi un label international de certification dont la mission première est de promouvoir une gestion écologique, sociale, économique et responsable des forêts.

« Cela signifie que la gestion des forêts par les opérateurs est soumise à des audits ou évaluations visant à déterminer l'adéquation de leurs opérations par rapport aux normes strictes de performances environnementales, économiques et sociales qui constituent les fondamentaux de la certification FSC », explique le coordinateur du FSC dans le podcast.

L'un des points forts du processus FSC est de tracer et suivre les

produits issus de l'exploitation forestière jusqu'au consommateur final, et ce grâce à un système défini de chaîne de contrôle. Le déploiement du FSC au Gabon a déjà permis de certifier plus de 2 millions d'hectares de forêts.

Pour autant, les défis sont encore importants face à l'importance des concessions sous exploitation forestière dans le pays, soit plus de 15 millions au total. Les défis du FSC sont donc d'accompagner le Gouvernement dans l'aboutissement de ce processus. « Nous travaillons aujourd'hui à apporter notre appui technique au Gabon, à exécuter et développer un programme d'action qui amènera effectivement les entreprises à se certifier. Pourquoi ? Ce sont à la fois les obligations légales et les incitations économiques qui leur feront voir l'avantage de la certification », souligne George Akwah Neba.

Avec ce modèle de certification, le coordinateur du FSC espère que d'autres pays emboîteront le pas. « Nous apprenons tous avec le modèle du Gabon pour voir comment une certification fondamentalement volontaire peut devenir un instrument de politique publique et être exécutée efficacement. » C'est pour lui une certitude d'autant plus que les produits forestiers certifiés sont de plus en plus sollicités sur les marchés internationaux, notamment en Europe, ou de manière plus générale sur le plan international. L'opinion manifeste une exigence croissante en termes de responsabilité quant à la gestion des forêts

et rejette les produits venant des forêts tropicales pour faute de traçabilité.

Et George Akwah Neba de conclure : « S'il est réussi, le modèle du Gabon peut démontrer qu'il est possible de bâtir des économies forestières durables et de fournir au monde entier des produits qui garantissent une haute qualité environnementale et sociale dont nous pouvons être fiers » ●

Source : La Lettre Verte



LE GABON ESPÈRE PRODUIRE 1,7 MILLION DE M³ DE BOIS DÉBITÉ EN 2023

C'est du moins l'information rendue publique dans le projet de loi de finances 2023 qui consacre ainsi une hausse projetée de 7 % par rapport à la production de l'année 2021.

En effet, en 2021 le Gabon avait déjà produit pas moins de 1,57 million de m³ de bois débité. Selon les projections du Gouvernement, la tendance à la hausse de la production du bois débité entamée ces dernières années devrait se poursuivre au cours des années à venir avec, notamment, une production projetée de 1,8 million de m³ en 2024 et 2,08 millions de m³ en 2025. Cette hausse significative permettrait d'accroître la production du bois débité dans la

zone économique spéciale de Nkok ainsi qu'au sein des nouvelles zones d'investissement spécial (ZIS).

Pour l'heure, selon le document de cadrage macro économique et budgétaire, la hausse envisagée par le Gabon pour l'année 2023 pourrait résulter des différentes mesures mises en place par le gouvernement gabonais pour l'industrialisation du secteur, en particulier les mesures d'accélération de la transition de



l'activité vers la 2^e et la 3^e transformation ainsi que la promotion de la 3^e et la 4^e transformation du bois ●

70 ans d'Afrique au cœur d'Ascoma



ASCOMA
GABON

Conseil & Courtier en Assurances

AGENCE DE LIBREVILLE

90, rue Ange M'BA

Tél. : +241 (0)11 74 32 90

AGENCE DE PORT-GENTIL

Avenue Savorgnan de Brazza

Tél. : +241 (0)11 55 25 52

L'ARTF DÉVOILE SA MISSION DE RÉGULATION

L'ARTF nous tient informés de ses activités qui entraînent des répercussions directes sur nos vies, nos activités et sur l'économie du pays. En effet, que nous soyons de simples voyageurs ou des acteurs de divers secteurs industriels, des opérateurs économiques, nous sommes tous tributaires des transports, notamment la voie ferrée qui traverse le Gabon de part en part. Nous saluons donc cette initiative louable qui nous permet aussi, à nous le grand public, de mieux apprécier la fonction, le travail, le rôle essentiel de régulation parmi les acteurs économiques qui exploitent la voie ferrée. Au cours de l'année 2022, l'issue et les résultats de plusieurs grands rendez-vous ont été révélés, notamment dans l'édition des Échos de l'Éco du mois de septembre. Nous revenons sur quelques sujets dont l'aboutissement est en cours.

par Anne-Marie Jobin

Dans sa mission d'arbitrage, l'ARTF est saisine courant septembre 2022 par les opérateurs économiques du secteur forestier. Dès cet instant, un dialogue de haut niveau se tient dans les locaux de l'Autorité de régulation des transports ferroviaires (ARTF) en présence du ministre des Transports, Monsieur Brice Constant Paillat, assisté du ministre délégué des Eaux et Forêts, Monsieur Michel Stéphane Bonda, en présence du représentant de l'Union des forestiers et industriels du bois du Gabon, de la direction générale de la Setrag, des autorités de l'ARTF ainsi que des responsables des entreprises forestières (Rougier, GSEZ, EGG, etc.).



Les contraintes évoquées au cours de ces échanges démontrent à suffisance l'importance du rôle du régulateur qu'est l'ARTF.

Au centre des discussions émerge la problématique liée au transport des grumes via le réseau ferroviaire, seule alternative fiable pour les différents opérateurs économiques exerçant dans ce secteur. Il en ressort que, face à de nombreuses limites en matière de régulation dans le cadre de la mise à disposition des sillons pour la filière forêt-bois, celle-ci ne représente aujourd'hui que 4 % d'utilisation de la voie ferrée comparativement à d'autres ressources transportées.

Dans ce contexte, les contraintes évoquées au cours de ces échanges démontrent à suffisance l'importance du rôle du régulateur qu'est l'ARTF dans ses missions d'arbitrage entre les opérateurs économiques de la filière forêt bois et la Setrag. Au terme des discussions, le secrétaire exécutif de l'ARTF a proposé aux différents protagonistes une séance de travail technique à même de satisfaire toutes les parties. Ainsi, les ministres ont instruit l'ARTF et la Setrag à mettre en place sous 72 heures un plan d'urgence pour l'évacuation des grumes accumulées.



L'ARTF s'implique aussi dans la construction de la nouvelle voie ferrée qui reliera le site minier de Belinga à Port-Gentil.

En parfaite osmose avec les exigences du Plan d'accélération de la transformation 2021-2023 (PAT) relatif aux projets prioritaires du pivot économique, ces hauts responsables ont décidé de mutualiser leurs efforts pour résoudre la problématique du transport des grumes par la voie ferroviaire. Il est évidemment indispensable à l'économie du pays que ces produits forestiers soient acheminés pour être traités.

À l'issue de ce dialogue de haut niveau, une task force composée des représentants de la Setrag, de Gsez, des entreprises forestières et de l'ARTF s'est immédiatement mise au travail pour trouver des solutions idoines. Un passage de 4 trains bloc/semaine (soit 2 à 4 sillons) a permis de rattraper quasiment le transport des grumes stockées dans les parcs à bois de l'intérieur du pays. Les entreprises forestières en ont profité pour demander que des wagons grumiers soient budgétés et inclus dans le plan d'urgence de la Setrag. Affaire à suivre.

Un autre arbitrage a vu l'ARTF se positionner pour démêler le différend relatif à l'exploitation du port sec situé en périphérie de Franceville qui oppose Bolloré à Transform. Nous en connaissons l'issue bientôt.

L'ARTF s'implique aussi dans la construction de la nouvelle voie ferrée qui reliera le site minier de Belinga à Port-Gentil. Les wagons chargés de minerai de fer traverseront un corridor et désenclaveront les localités avoisinantes.

Des visites inopinées sont régulièrement effectuées par l'ARTF sur les chantiers dits des zones instables identifiées entre le PK 20 au PK 82. L'ARTF a pu consta-



ter l'avancement des travaux matérialisés par un raccordement de 7,4 km à la voie principale sur la zone des travaux effectués par l'entreprise Colas, l'objectif étant de permettre à la Setrag de poser le rail dans les délais impartis afin rendre disponible l'usage des embranchements pour dévier ces zones de déraillement. Ce chantier

est bien avancé, mais nous y reviendrons. À la lecture de ces brefs résumés des quelques-uns des sujets sur lesquels s'investit l'ARTF, nous comprenons mieux l'intérêt d'une Autorité de régulation dans ce secteur des transports et notre journal se satisfait de se faire l'écho de ses résultats. L'Autorité de régulation des transports ferro-

viaires (ARTF), dans sa nouvelle vision des bonnes pratiques et d'un nouveau modèle de gouvernance dictées par les plus hautes autorités, poursuit son action afin d'adapter l'évolution du chemin de fer aux exigences modernes de transformation, pour un chemin de fer plus sûr et moderne ●



RÉSULTAT TIRAGE AU SORT

Les
Echos
de l'Éco
echosdeleco.com

JEU CONCOURS

Madame, Monsieur, l'heure du tirage au sort du jeu concours que nous avons lancé à l'occasion de cette fin d'année 2022 a sonné. Au total : 109 participants, dont 36 femmes et 73 hommes. 74 d'entre vous ont indiqué les bonnes réponses.

QUESTION 1	Ces 3 personnalités ont fait la UNE des Échos de l'Éco. Dans quel numéro ?
RÉPONSE	3 - 6 - 9
QUESTION 2	Combien de femmes ont fait la UNE du journal ?
RÉPONSE	3
QUESTION 3	Dans quelle édition est paru l'article intitulé « À la découverte du Gabon profond » ?
RÉPONSE	10
QUESTION 4	Quel est le mois anniversaire du journal les Échos de l'Éco ?
RÉPONSE	Février
QUESTION 5	Quel est l'imprimeur des Échos de l'Éco ?
RÉPONSE	Multipress

Le jeu en vaut la chandelle. Rappelez-vous des dotations qui vous sont offertes :



Jeudi 1^{er} décembre, en présence et sous le contrôle de Maître Florent Mounguengui, président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Gabon, le tirage au sort a désigné les heureux gagnants :

- WILFRIED LIPOBO
- CHRISTIAN OKOGO NGAKOURA
- STÉPHANIE IDA AKOMA
- MICHEL MFOUDI
- CHARLIE MBENG MANE ONDONG



SCANNEZ POUR VOIR LA LISTE DES PARTICIPANTS AU JEU CONCOURS

Madame, Messieurs, vous serez invités par mail à nous rejoindre au siège des Échos de l'Éco avec une pièce d'identité, lundi 19 décembre 2022 à 17h30 pour tirer au sort l'un des 5 lots sous le contrôle de Maître Florent Mounguengui, président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Gabon. Nous vous remercions pour votre participation et vous disons à l'année prochaine pour de nouveau tenter votre chance.

Réveillon de la St Sylvestre

Dîner Dansant & Cotillons

Radisson BLU
OKOUME PALACE HOTEL
LIBREVILLE

Menu buffet au choix du chef

Orchestre live
Dj avec piste de danse
Photobooth

Adulte : 65 000 FCFA
Enfant de 6 à 12 ans - 50%

Package spécial
Les dîners + la nuitée
+ petits déjeuners
à partir de
225 000 FCFA
Pour 2.

Réservation au 011 44 80 00 / 011 44 80 65

Novembre

BLEU

Tous Unis Contre

LES CANCERS MASCULINS





Plus de services Plus de Miles



Sikka
MEET & ASSIST

Gagnez du temps, du confort et des Miles

Bienvenue à l'aéroport de Libreville. Parce que votre sérénité mérite un service à la hauteur, SIKKA Meet & Assist facilite votre voyage : assistance au départ, à l'arrivée ou en correspondance...
Il suffit de choisir le pass qui vous correspond !

Nouveau : en choisissant notre partenaire SIKKA Meet & Assist, vous cumulez 3 Miles par tranche de 650 FCFA dépensés.

À réserver sur sikka-meet-assist.com ou à l'accueil de SIKKA Meet & Assist, à l'aéroport international Léon Mba à Libreville.

**Offre réservée aux membres Flying Blue, le programme de fidélité d'Air France - KLM.
Si vous n'êtes pas encore membre, inscrivez-vous gratuitement sur flyingblue.com.**

Flying Blue est le programme de fidélité de

